

Idées d'association de plantes



Sorigny - *Helianthus salicifolius*, Rose trémière, *Pelargonium hederifolium* rose et rouge, *Petunia grandiflora*.



Loches - *Heliotropium peruvianum* 'marine', Pétunia, *Plectranthus variegata*, *Pelargonium hortorum* blanc, *Lamium maculatum*.

Graminées et vivaces

Les graminées peuvent s'adapter à toutes les situations et s'associer à de nombreux massifs tant elles existent sous des formes variées. La palette des feuillages s'étend du pourpre (*Carex tenuiculmis*, *Miscanthus sinensis* 'Rotfuchs') au rouge (*Imperata cylindrica* 'Red Baron'), en passant par des panachés de couleurs (*Miscanthus sinensis* 'Gold Bar', *Carex osbimensis* 'Evergold'), des teintes bleutées (*Carex flacca* 'Blue Zinger', *Festuca amethystina*, *Sesleria caerulea*), toutes les nuances de vert (*Briza media*, *Chasmanthium latifolium*, *Panicum clandestinum*), sans oublier les gris argentés (*Carex conica* 'Snowline', *Dactylis glomerata* 'Variegata'). De même les floraisons se déclinent, des délicats épillets pourpres de *Miscanthus sinensis* 'Gracilimus' aux inflorescences pyramidales vert pâle de *Poa chaixii*, en passant par les légers épis jaune d'or de *Deschampsia cespitosa* et les fleurs en étoiles de *Chloris virgata*.



Arundo donax

Les plus hautes graminées pourront servir d'écran brise-vent ou brise-vent (*Arundo donax*, *Cortaderia selloana*, *Spartina pectinata*, *Pennisetum alopecuroides*). D'autres trouveront leur place dans un fleurissement varié. Elles peuvent servir de transition entre deux plantes aux teintes qui se concurrencent, ou aux aspects différents, ou encore pour marquer le passage à une nouvelle ambiance.



Carex tenuiculmis

Les *Miscanthus*, *Panicum* et *Spartina* pourront constituer des tuteurs naturels pour les grandes vivaces (marguerites d'automne). Pour un résultat léger et coloré, on peut se baser sur une association simple de 1/3 de graminées pour 2/3 de plantes vivaces, mêlant, par exemple, les *Stipa* et les *Pennisetum* avec des *Rudbeckia*, *Gaura* et *Echinacea*. Pour un résultat plus immédiat, on peut associer 1/3 de graminées, 1/3 de vivaces et 1/3 d'annuelles. Quelques exemples :



Stipa tenuifolia

- *Miscanthus sinensis* 'Morning Light' pourra accueillir des fleurs discrètes comme les *Nepeta*, ou en ombelles dressées comme les *Achillea Calamagrostis acutiflora* 'Karl Foerster' graminée aux longs épis qui pourront mettre en valeur les floraisons des *Rudbeckia* ou *Lavatera*.
- *Pennisetum alopecuroides* 'Halmen' à la couleur rose dorée s'accordera avec le violet profond de la *Salvia nemerosa* 'Caradonna'.
- *Stipa tenuifolia*, graminée particulièrement légère et aérienne, mettra en valeur des plantes à la floraison architecturale comme les *Aquilegia*.

(Les Cahiers du Fleurissement n° 33 - octobre 2013)

Embellissons la Touraine

Label des Villes et Villages Fleuris

Opération financée par le Conseil général d'Indre-et-Loire dont il a délégué l'organisation à la Société d'Horticulture de Touraine.



Actualités

Le Label fait peau neuve

Depuis plus de 50 ans, le label «Villes et Villages Fleuris» distingue des communes françaises pour leur qualité de vie et leur attractivité – 4 182 ont été récompensées en 2012. Véritable levier économique, écologique et sociétal, il se modernise pour répondre aux communes qui ambitionnent de mieux apprécier leur politique de valorisation territoriale : renforcement des outils d'évaluation (nouvelle grille avec 60 critères), accompagnement et formation à ce nouveau dispositif via un guide spécialement conçu pour les jurys... En complément, le Conseil National des Villes et Villages Fleuris (CNVVF) met en place des services exclusivement réservés aux communes adhérentes : kit média, guide « mode d'emploi » de la nouvelle grille et d'une rubrique « évènements » sur le site www.villes-et-villages-fleuris.com. Présenté le 19 novembre dernier à Paris devant près de 200 responsables de collectivités et la plupart des membres de jury, ce nouveau dispositif a reçu l'appui de Sylvia Pinel, Ministre de l'Artisanat, du Commerce et du Tourisme, qui a souhaité que « ce label soit au service des élus et de leurs équipes pour leur permettre de sonder leur attractivité économique, social et paysagère et que cette démarche perdure et valorise autant les régions que leurs habitants ».

(Paysage Actualités n° 365 - décembre 2013-janvier 2014)

L'association Plante & Cité vient de lancer SEV'Indic

(Services Espaces Verts Indicateurs), un outil de gestion interactif pour les SEV des villes. Il a pour objectif de favoriser l'évolution globale des pratiques en espaces verts dans la perspective du développement durable.

Renseignements sur : <http://indicateurs.plante-et-cite.fr>

Les règles professionnelles du paysage

Les règles professionnelles sont la transcription et l'identification du savoir-faire des entreprises du paysage. Elles sont rédigées par des professionnels du paysage : entreprises, donneurs d'ordre, bureaux d'étude, enseignants, fournisseurs, experts. Elles décrivent les techniques de mise en œuvre, suivant la chronologie des travaux et une logique d'obligation de résultats. Elles permettent de doter la profession de références communes constituant les «bonnes pratiques» d'un secteur. 10 sont déjà consultables et téléchargeables sur le site :

www.entreprisesdupaysage.org

(Les Cahiers du Fleurissement n° 34 - novembre-décembre 2013)

Comprendre les bienfaits du végétal en ville pour aménager des territoires cohérents

Plante & Cité a mené une étude sur l'évaluation des bénéfices marchands et non marchands du végétal en ville (effets sur la santé, effets sur la biodiversité, effets sur la qualité de l'air, tourisme et attractivité, valorisation du bâti) : l'étude BENEVEG.

Consultation : www.plante-et-cite.fr



Société d'Horticulture de Touraine
35 boulevard Tonnellé - 37000 Tours
Tél : 02.47.49.26.48 Fax : 02.47.37.44.36
Mail : shotfleurissement37@wanadoo.fr
Site : www.shot37.org



Ce label est placé sous le signe des fleurs, de l'environnement, du cadre de vie et de l'accueil.

Dossier

Jury du fleurissement : mise en place d'une nouvelle grille d'évaluation

Le CNVVF s'est recentré sur ses engagements pour mettre au point la nouvelle grille d'évaluation qui vise à :

- aider les membres du jury à évaluer les stratégies municipales, la pertinence de leurs aménagements et de leur gestion,
- harmoniser les évaluations entre les régions et l'échelle nationale,
- préciser les exigences requises pour chaque niveau du label,
- mieux prendre en compte la taille et les caractéristiques des communes,
- produire des arguments constructifs permettant l'évolution des stratégies municipales et de la qualité de leurs réalisations,
- fournir aux communes un référentiel de valorisation territoriale.

La grille d'évaluation se présente sous la forme d'un feuillet de quatre pages.

Les différents critères d'appréciation sont organisés en 6 catégories :

- la démarche de valorisation
- animation et promotion de la démarche
- patrimoine végétal et fleurissement
- gestion environnementale et qualité de l'espace public
- analyse par espace
- la visite du jury.

Chaque critère est évalué par une échelle d'appréciation progressive :

- inexistant : aucune action relative au critère n'a été mise en œuvre par l'équipe municipale ;
- initié : l'équipe municipale a initié une ou plusieurs actions relatives au critère ;
- réalisé : l'équipe municipale a réalisé une ou plusieurs actions relatives au critère ;
- conforté : l'équipe municipale pérennise les actions relatives au critère à travers des démarches de suivi et d'évaluation.

Le niveau de réalisation correspond, pour chaque critère, à l'un des quatre niveaux du label. La grille d'évaluation constitue ainsi une base de discussion et un outil d'aide à la décision préalable à la labellisation. Permettant d'identifier les points remarquables et les points à améliorer, elle constitue un outil pédagogique à l'égard des communes.

(Les Cahiers du Fleurissement n° 34 - novembre-décembre 2013)

Pourquoi inscrire sa commune ?

- Pour améliorer la qualité de vie de ses habitants
- Pour améliorer l'accueil des visiteurs
- Pour qualifier l'image de sa commune
- Pour développer l'économie locale
- Pour favoriser la cohésion sociale
- Pour protéger et valoriser l'environnement

Dossiers d'inscription, règlements, fiches techniques, plaquettes...
à télécharger sur le site : www.embellissonslatouraine.fr

et Villages Fleuris

Témoignage

La Membrolle-sur-Choisille, 1^{ère} fleur en 2013

Depuis de nombreuses années, la commune de la Membrolle-sur-Choisille participe au concours des villes et villages fleuris. 2013 a été une année faste pour l'équipe des jardiniers : une première fleur a ainsi valorisé le travail de tous les agents.

Très bientôt, le centre du village entièrement réaménagé va donner l'opportunité de poursuivre le fleurissement et l'embellissement de la commune par la création de nouveaux massifs et la plantation d'arbres.

Le conseil municipal, appuyé par une équipe technique très motivée, a encore de nombreux projets et compte bien ajouter une seconde fleur sur ses panneaux d'entrées de ville dans les années à venir.



Conseils de professionnels

Des fleurs pour les ronds-points

Malgré des conditions souvent hostiles, le fleurissement des ronds-points est important pour son apport décoratif et participe à la sécurité des automobilistes.

Les ronds-points sont des endroits difficilement accessibles, où les interventions peuvent nécessiter de bloquer la circulation pour sécuriser les intervenants.

Les végétaux doivent donc être capables de prospérer en milieu sec, sans arrosage et avec un minimum d'entretien dont les opérations seront regroupées en une fois chaque année ou tous les 2 ou 3 ans.

La résistance au plein soleil, au froid (jusqu'à -20 °C), à la sécheresse et à la chaleur (ne pas négliger celle qui peut se dégager du bitume en été) est impérative.

Le rôle sécuritaire de la végétation du rond-point doit également être pris en compte. Fleuris, les ronds-points sont plus visibles, même de loin grâce à leur couleur.

Inutile de faire dans la subtilité, la fleur délicate ou parfumée, car on ne perçoit la végétation qu'en roulant. Les grandes masses d'une même plante feront davantage d'effets que du pointillisme.

Pour accentuer ses plages de couleur, mieux vaut disposer les différents groupes de fleurs choisis en arc de cercle. Leur taille sera accentuée par la rotation du véhicule.

Opter pour ce qui se voit le mieux et du plus loin possible : des couleurs vives, intenses (rouge profond du rosier 'Vittel' ou couleur lumineuse des géraniums 'Dreamland', par exemple).

Un rond-point en monticule sera d'autant plus visible à distance et mettra davantage en valeur la floraison, les plus longues étant à privilégier : la potentille 'Golden Carpet', le Bec de Grue 'Spanish Eyes', les géraniums vivaces 'Dragon Heart' ou 'Dreamland', l'origan 'Amethyst Falls' ou 'Pink Mist' ou des rosiers, quand ils sont résistants aux froids et aux intempéries diverses comme 'Anne Roumanoff' ou 'Vittel'.

Des silhouettes mouvantes participent à la visibilité du rond-point ; c'est un lieu de passage offert aux courants d'air. Les végétaux légers comme le pennisetum 'Karley's Rose', le pérovskia 'Lacey Blue' ou le gaura 'Passionate Blush' s'animeront sous l'effet du vent.

On peut aussi aller au-delà du simple tapis de fleurs en aménageant des paysages en miniature. Il faut pour cela donner à la végétation un air plus naturel où arbres, arbustes et fleurs se mélangent. Introduire par exemple un bosquet de bouleaux (qui s'adaptent à presque tout), des groupes de rosiers avec des heuchères au pied, si l'ombrage des arbres est assez dense, ou des géraniums vivaces.

(Paysage Actualités - avril 2013)